

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;

Spécialité : Artiste en dentelle (Le Puy-en-Velay)

SESSION 2014

Epreuve pratique d'admission

Du 1^{er} au 19 septembre 2014

L'épreuve pratique d'admission, métiers du textile, spécialité artiste en dentelle consiste à (*quatre semaines, coefficient 5*):

1. Dessin d'un modèle, préparation de la fiche de fabrication, des matières d'oeuvre et des outils nécessaires à la réalisation du modèle.

Fabrication de ce dernier (*trois semaines, coefficient 4*).

2. Epreuve de dessin : création d'un ou de plusieurs dessins dentelliers et de leurs supports, détermination des matières d'oeuvre et des outils à utiliser (*une semaine, coefficient 1*).

Matériel fourni avec le sujet :

- carreaux ;
- fuseaux 200 ;
- fils n°60-70-80-90 ;
- cordonnets n°3-5-10 ;
- épingles de différentes grosseurs ;
- cuirs de protection ;
- film adhésif ;
- piquoir.

Documents fournis avec le sujet :

- mise en carte d'une dentelle sur papier calque plastifié ;
- 2 photocopies pour réaliser la dentelle ;
- 1 photocopie du modèle agrandi servant de documents de travail (annotations).

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;

Spécialité : Artiste en dentelle (Le Puy-en-Velay)

SESSION 2014

Epreuve pratique d'admission

Du 1^{er} au 19 septembre 2014

SUJET :

Ci-joint un papier calque plastifié devant servir à la confection d'un entre-deux en dentelle dans le but de réaliser une nappe de 2,70m de diamètre.

1) Mise en carte :

- Piquer sur la carte Lyonnaise la partie du calque délimitée par des pointillés de couleur et réaliser le crayonnage de ce carton.

2) Réalisation :

- Préparer les matières d'œuvre et les outils nécessaires à l'exécution de la dentelle.
- Après échantillonnages, réaliser la dentelle à partir de la photocopie ci-jointe du modèle.
- Éditer une fiche de fabrication (type) pour la réalisation de l'ensemble de l'entre-deux soit 10 motifs, en donnant toutes les informations nécessaires pouvant servir à une future réalisation.

À la fin de l'épreuve, il devra être rendu :

- la carte Lyonnaise piquée et crayonnée ;
- la dentelle et les échantillons ;
- la fiche de fabrication.

Le tout devra être anonyme.





